

PIECES A FOURNIR POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

La présence d'un responsable légal est obligatoire le jour de l'inscription

Les fiches, à remplir avec soin, sont disponibles sur le site internet du lycée

1. SERVICE DE VIE SCOLAIRE :

- Fiche de renseignements et d'engagement complétée et signée
- Fiche d'évacuation cyclonique complétée et signée
- Photocopie d'un justificatif d'adresse
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale des parents
- Photocopie intégrale du livret de famille des parents
- 4 photos d'identité (nom et prénom notés au dos de chacune)
- Pour les élèves relevant d'un service social (DPEFS, Foyer...) : justificatif de placement.
- Pour les **entrants en seconde** : photocopie des bulletins de 3^{ème}
- Pour les formations comportant des stages (**POST BAC, CAP, BAC PRO, DEAS**), fournir une attestation d'assurance « responsabilité civile/individuelle accident ».

Pour les « post bac », en plus:

- Photocopie du relevé de notes du BAC
- Notification de bourse du CROUS, uniquement pour les BTS et DTS

2. SERVICE DE GESTION :

2.1 . bourses du second degré:

- Fiche de renseignements bourses complétée et signée
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du responsable légal (noter au dos du RIB : nom, prénom et date de naissance de l'élève)
- La notification d'octroi de bourse du second degré de lycée 2018-2019 pour les nouveaux boursiers

Tournez SVP...

2.2 . demi-pension :

- Fiche de demande d'inscription à la demi-pension complétée et signée
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du responsable légal (noter au dos du RIB : nom, prénom et date de naissance de l'élève) pour les non-boursiers et post bac

2.3 . internat :

Les familles qui demandent le bénéfice de l'internat pour un élève devront fournir lors de l'inscription :

- Fiche de demande d'inscription à l'internat complétée et signée
- Un relevé d'identité bancaire ou postal du responsable légal (noter au dos du RIB : nom, prénom et date de naissance de l'élève) pour les non-boursiers et post bac
- 1 photo d'identité (nom et prénom notés au dos)
- Un certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité
- Une attestation d'assurance « responsabilité civile/individuelle accident »

3. INFIRMERIE :

- Fiche d'urgence complétée, datée et signée (2 pages)
- Photocopies de toutes les vaccinations du carnet de santé **et** le carnet de santé
- Tout document médical jugé utile à porter à la connaissance de l'infirmière

TRANSPORT SCOLAIRE : *s'inscrire auprès de la CIREST ou la CINOR.*

FONDS SOCIAL LYCEEN ET FONDS SOCIAL DES CANTINES : Les familles sont informées qu'une aide peut leur être accordée si elles rencontrent des difficultés financières liées à la scolarité de leur enfant.

INSCRIPTION EN SALLE DE PERMANENCE

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE LE JOUR DE L'INSCRIPTION